



Comment sont prises en compte les communautés : études et analyses

Diana Garcia, Christophe Jibard, Séverine Lhez

DANS **VIE SOCIALE** 2011/2 N° 2, PAGES 137 À 152

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0042-5605

DOI 10.3917/vsoc.112.0137

Date de mise en ligne : 04/10/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-137?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Comment sont prises en compte les communautés : études et analyses

Diana Garcia*
Christophe Jibard*
Séverine Lhez**

Le 20 décembre 2006, un an après les émeutes de banlieue de l'automne 2005 qui avaient révélé aux yeux de tous que, dans notre pays, la « fracture sociale » était aussi devenue une fracture ethnique, culturelle et religieuse, un texte était diffusé par un petit groupe d'acteurs sociaux intitulé « Appel à la réflexion pour l'action : pour mieux vivre ensemble, promouvoir le travail social et le développement communautaire ».

Faisant le constat que le secteur du travail social s'était peu exprimé sur ces événements alors qu'il était à l'évidence concerné, les signataires de ce texte appelaient à revisiter sereinement la « question communautaire » en considérant que l'indispensable travail social individuel classique gagnerait à être complété par des actions plus collectives prenant en compte les ressources « communautaires » des populations dans le cadre d'une ingénierie du développement social territorial à construire.

Dans les quartiers en difficulté, le travail social communautaire, peu développé en France mais mieux connu dans le monde anglo-saxon, en Amérique du sud et dans des pays émergents, déploie des modes d'intervention qui à la fois s'appuient sur un travail de groupe d'usagers ou de collectifs d'habitants et prennent en compte le fait communau-

* Association Asmae-Sœur Emmanuelle
** Université Paris-Descartes

taire, qui relie, naturellement, un groupe de personnes entre elles, (sur un plan territorial (ou/et ethnique, culturel ou religieux).

Le travail social communautaire peut-il nourrir une certaine capacité collective d'initiatives ? Peut-il utilement compléter le travail social individuel et renforcer le capital social des populations et, par là même celui des personnes concernées ? Peut-il être vecteur de solidarité, de lutte contre l'isolement et d'autonomie en termes d'accès au logement, d'emploi ?

Élus locaux, décideurs de terrain et nombre d'acteurs sociaux, souvent découragés, pourraient-ils s'inspirer de ce type de pratiques minoritaires en France, et ainsi reprendre confiance dans les politiques publiques et mieux résister à certaines dérives de repli dans lesquelles tendent à sombrer les individus et les groupes les plus en difficulté ?

Il semblerait que le travail social et le développement social urbain (Politique de la ville) aient des difficultés à concilier, dans une même approche politique institutionnelle, *empowerment* et fait communautaire. En effet, ne restons-nous pas sur des schémas mentaux classiques qui opposent actions ascendantes et actions descendantes alors qu'une approche transversale sur un territoire de projet nécessite une démarche solidaire s'appuyant sur une pluralité de leviers ?

138

Dans le champ de la politique de la ville, pourtant, des professionnels s'engagent à développer une nouvelle approche pour des territoires solidaires. Notre réflexion ne peut-elle pas saisir cet enjeu complexe de construire des territoires durables, participatifs et solidaires, c'est-à-dire conciliant des logiques culturellement divergentes ?

Comment construire des cultures communes entre acteurs de territoire, entre logiques d'organisation de la parole et de l'action des habitants/usagers et logiques de l'action publique pour l'accès aux services publics et aux droits, ainsi que l'approche institutionnelle des professionnels liée à leur mission sectorielle et spécifique d'éducation, de santé, d'animation et de logement... ?

Le concept d'*empowerment*, employé depuis des décennies aux États-Unis et émergeant récemment en France, qui sous-tend un rôle actif des populations dans les processus d'action collective au niveau local, peut être rapproché de celui de « développement social local », notamment dans les quartiers en difficulté.

Le travail social communautaire considère que les hommes ne vivent et ne se développent qu'en « communautés ». Toute l'approche territoriale du développement social ne gagnerait-elle pas à mieux

intégrer le concept de développement communautaire afin de sortir du mariage entre un individualisme destructeur du lien social et des substituts abstraits d'ordre juridique, administratif et technique accompagnés de procédures qui ignorent les réalités humaines du développement ?

En ce qui concerne les groupes ethniques et culturels issus de l'immigration la plus récente, il nous paraît urgent de voir, concrètement, quel travail social et éducatif, plus collectif et plus spécifique, pourrait être utilement engagé avec eux dans le cadre des valeurs républicaines qui fondent notre pacte social. Citoyenneté et appartenance communautaires ne sont pas contradictoires et doivent cesser de s'ignorer. Dans les zones de relégation, le communautarisme se construit contre la République quand celle-ci méconnaît la singularité des réalités ethniques et culturelles.

Dès lors :

- quelles sont les plus-values de ces méthodes d'intervention collective et/ou communautaire ?
- comment ces méthodes, qui reposent sur la prise en compte du fait communautaire ainsi que sur un travail de groupe ou collectif (que le référentiel du métier d'assistant social nomme l'intervention sociale d'intérêt collectif), peuvent-elles s'articuler avec des modes d'intervention individuelle (l'intervention sociale d'aide à la personne) ?
- comment faire en sorte que le travail social prenne mieux en compte la diversité ?
- comment développer cette dimension ?
- comment accompagner les professionnels en termes de formation et d'analyse de pratiques ?
- quelles sont les conditions permettant le développement du travail communautaire, du point de vue des formations, ou des cadres institutionnels ?
- comment passer de la mise en lumière d'un manque à la reconnaissance des pratiques productrices de sens ?

Afin de mettre en œuvre la réflexion qui était ainsi proposée, un comité de pilotage¹ s'est constitué début 2007, avec l'appui du CEDIAS, pour « faire séminaire » sur les thèmes du travail social et développement dit communautaire et l'éducation populaire et ci-

1. Ce sont au total une trentaine d'acteurs de l'intervention sociale et de l'action sociale, travailleurs sociaux, professionnels de la politique de la ville, formateurs, professionnels, militants de l'éducation populaire... qui se sont investis dans les travaux du comité de pilotage.

toyenne. Le 5 décembre 2008, un séminaire élargi ayant rassemblé une centaine d'acteurs, travailleurs sociaux, élus, professionnels du développement social urbain (DSU), universitaires, formateurs, dont les actes ont été publiés sur le site internet de l'IRDSU (Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain), a marqué l'achèvement d'une première phase des travaux.

Une seconde phase de travaux s'est engagée pour approfondir certains des thèmes abordés le 5 décembre 2008, dans la perspective d'organiser un colloque en 2011 visant à réhabiliter, légitimer et promouvoir le travail social et le développement communautaire qui, dans notre pays, ont été trop longtemps ignorés ou tenus en suspicion.

Plusieurs acteurs du comité de pilotage ont constitué un groupe de travail. L'objectif était d'approfondir la réflexion, en la confrontant aux réalités et pratiques de terrain actuelles en France. Il s'agissait de poser un état des lieux des pratiques et ingrédients du travail social et du développement communautaire en France en répertoriant, d'une manière non exhaustive, diverses expériences, sans négliger celles pouvant être menées par des acteurs organisés sur une base ethnique, culturelle ou religieuse.

TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : ÉTAT DES LIEUX DE CES PRATIQUES EN FRANCE

Les membres du séminaire ont proposé d'étudier vingt-six expériences d'intervention communautaire en France (repérées par les participants), en s'inspirant des méthodes des sciences sociales. Le groupe a fait une photographie instantanée des expériences car il ne disposait ni du temps, ni des moyens que nécessite la conduite d'une recherche ou d'une recherche-action.

Au total ce sont quatorze expériences qui ont fait l'objet d'interviews dont cinq impulsées par des groupes d'habitants et neuf par des professionnels de l'action ou du développement social.

Déroulement de l'enquête

Une première étape exploratoire

Une première série de quatre interviews a été réalisée à l'aide d'un guide d'entretien. Ces interviews, enregistrées et retranscrites intégralement, ont été analysées.

Ces entretiens ont eu pour fonction principale de mettre en lumière des aspects du phénomène à étudier auxquels le groupe n'avait pas pensé spontanément et également de compléter ainsi les pistes de travail que nos propres expériences et lectures mettaient en évidence.

Deux constats ont été tirés :

- sur la méthode, l'importance de construire un guide d'entretien adapté aux interlocuteurs ;
- sur le fond, le travail communautaire est toujours d'actualité ; il existe des expériences en France qui produisent des effets, mais celles-ci restent peu visibles.

Parmi ces quatre expériences, deux ont été présentées lors du séminaire sur le travail social et le développement social communautaire le 5 décembre 2009².

Une deuxième partie analytique

À partir de ces constats, le groupe a étendu son exploration à dix autres expériences à l'aide d'un questionnaire en direction des habitants et professionnels. Le groupe a ensuite conçu une grille de lecture construite à partir d'indicateurs utilisés par des praticiens de différents champs de l'action collective et communautaire (santé communautaire, CSTS, Asmae-association Sœur Emmanuelle). Cette grille est constituée :

- d'ingrédients qui, selon nos travaux, caractérisent l'intervention communautaire en France ; l'intervention sociale est collective, conscientisante, centrée sur les aspirations, émancipatrice...
- de limites rencontrées dans le développement et la reconnaissance de ce type d'action en France ; l'approche individuelle qui l'emporte sur les approches collectives, lourdeur et rigidité des procédures administratives, faiblesse des interactions entre groupes et institutions...

Les quatorze interviews ont été passées au crible de cette grille afin de vérifier si les ingrédients et limites de l'intervention communautaire, retenus par le groupe, se vérifiaient sur le terrain.

2. Ces expériences ont été également reprises dans le rapport du Conseil supérieur du travail social, Paris, Presses de l'EHESP, 2010.

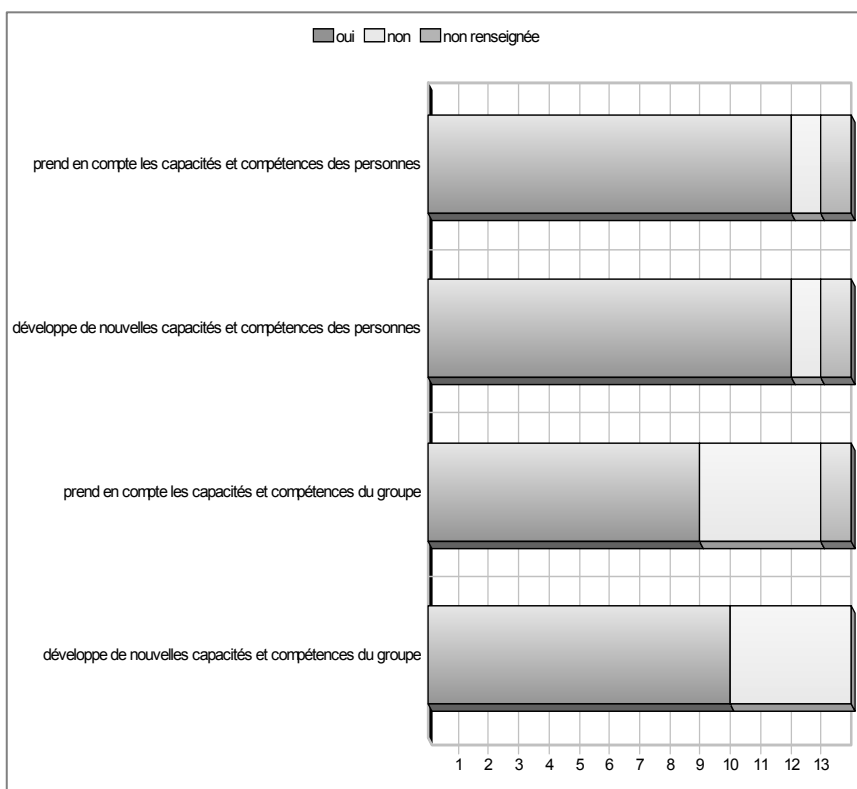
Liste des expériences interviewées

Limousin	Un groupe de 4 AS et une puéricultrice + un groupe de mamans avec leurs enfants qui se réunissent pour échanger.	Rural
Paris	Une expérience de développement communautaire dans un quartier populaire de Paris. Confrontés à des conflits de voisinage, des habitants de deux immeubles se mobilisent pour dépasser leur tension, malentendu culturel, et agir ensemble pour le mieux vivre de leur quartier	Urbain
Paris	Les habitants d'un quartier isolé du 19 ^e arrondissement s'organisent pour la réussite de leurs enfants en mobilisant des leaders au sein des différentes générations et groupes culturels	Urbain
Le Mans	De jeunes adultes mobilisent des jeunes de leur ville et négocient avec les institutions pour organiser un festival de Hip-Hop.	Urbain ville moyenne
Le Mans	Suite à une fermeture d'un site industriel sur le Mans, les syndicats et ouvriers s'organisent pour soutenir les salariés victimes de plans sociaux.	Urbain ville moyenne
Le Mans	Un club de prévention accompagne des jeunes d'un quartier du Mans à s'organiser et négocier avec les pouvoirs locaux et techniciens pour créer leur club de foot.	Urbain ville moyenne
Nanterre	Un collectif de sans papier mobilisé pour obtenir collectivement la régularisation des 40 personnes qui le composent.	Urbain
Paris	Une permanence assurée par une médiatrice originaire du Mali qui met en place une écoute intelligente des difficultés interculturelles et organise l'entraide entre les habitants au fil de l'eau	Urbain
Paris	Un club de prévention et plusieurs femmes Soninké négocient des règles communes (qui font bouger la règle de l'anonymat) pour élaborer ensemble des réponses aux difficultés que rencontrent les enfants et adolescents dans leur insertion scolaire et professionnelle.	Urbain
St Quentin	Une équipe de prévention engage avec la communauté sénégalaise de la ville une action qui, en prenant en compte les projets que développent les familles au Sénégal, vont ensemble travailler aux difficultés scolaires et d'insertion professionnelle que rencontrent leurs enfants	Urbain
Le Mans	Accompagnement d'un processus d'auto-organisation d'habitants pour développer des solidarités	Urbain
St Etienne du Rouvray	Un club de prévention investit les méthodes d'intervention communautaire pour que les habitants soit au cœur des actions	Urbain
Paris	Un lieu d'incubation de projets où des professionnels de l'animation travail partent des talents et savoir-faire des jeunes.	

Initialement, nous avions prévu d'interroger vingt-six expériences. Pour des raisons de temps nous en avons interrogées quatorze. Ce sont majoritairement des travailleurs sociaux qui ont répondu aux questionnaires (9). Aucun élu n'a été interrogé. Les expériences sont majoritairement issues de territoires urbains ou semi-urbains (13). Les analyses sont donc à regarder à l'aune de ces informations.

Les ingrédients : des interventions communautaires

– **L'intervention communautaire a pour finalité l'émancipation-empowerment individuelle et collective** (pouvoir d'agir, émergence et consolidation d'une force sociale, meilleure maîtrise sur sa vie et son environnement).



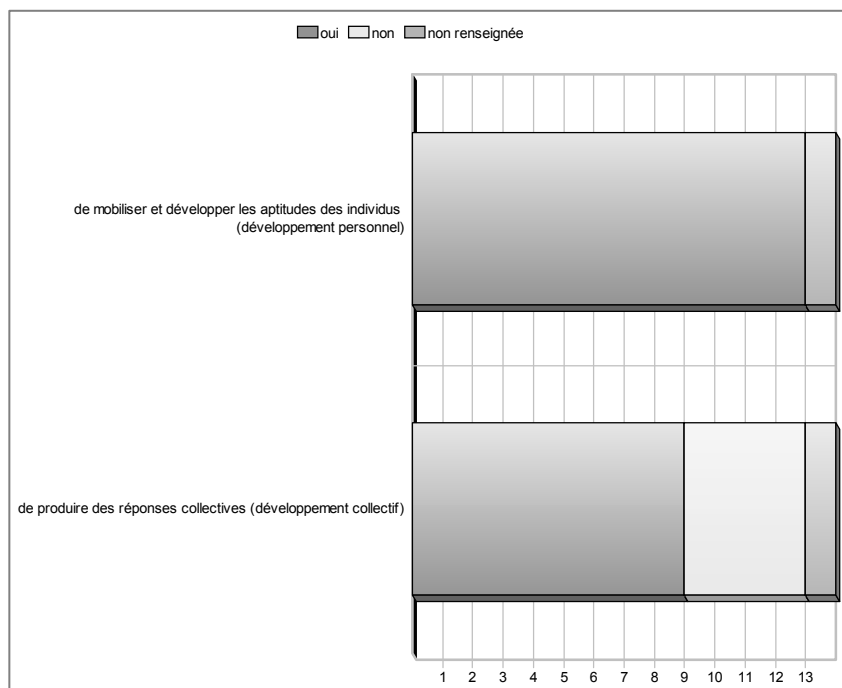
Il apparaît dans ce tableau que l'intervention communautaire contribuerait à l'émancipation individuelle (12/14 pour la 1^{re} et 2^e réponse) et l'émancipation collective (9/14 pour la 3^e réponse et 10/14 pour la 4^e réponse). Dans la majorité des expériences, l'on constate que l'intervention communautaire participe de l'émancipation des per-

sonnes qui composent le collectif en termes d'insertion, d'autonomie, de reconnaissance, de développement de projets et/ou de formation. Les expériences font apparaître que l'intervention communautaire participerait de la prise en compte du développement des capacités et compétences du groupe.

– **L'intervention communautaire soutient des actions de conscientisation** (actions par lesquelles les personnes clarifient et font évoluer leur propre position socio-politique et leurs rapports sociaux avec les acteurs de la société et au sein de leur communauté...).

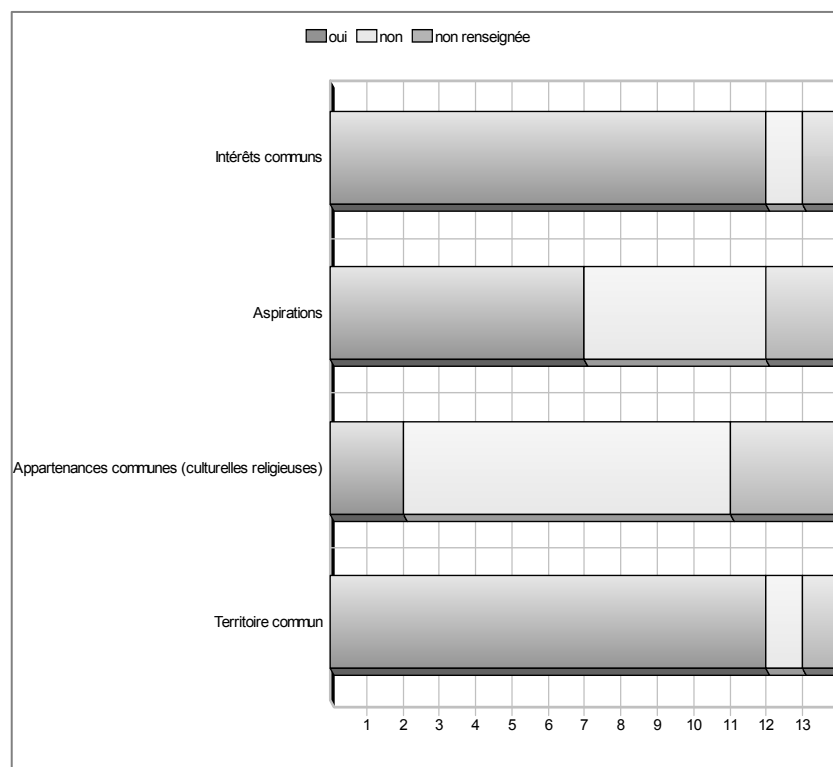
Il apparaît que pour neuf des expériences interrogées, l'intervention communautaire soutient des actions de conscientisation des personnes qui interviennent dans l'action. Dans la majorité des expériences analysées, les interventions ont un réel impact sur les membres du groupe en termes de conscientisation (politique, stratégique, financière...). Aucune donnée ne nous permet, à ce stade, de mesurer si ce mode d'intervention a des effets sur l'environnement politique, territorial, social et sur les partenaires concernés.....

– **L'intervention communautaire articule individus et collectif.** Le groupe apparaît comme un réel moyen de mobiliser et développer des aptitudes individuelles pour douze des réponses obtenues et il permet de produire des réponses collectives.....



Par ailleurs, l'on constate différents niveaux de réponses en fonction de : la place des acteurs (élus associatifs et adhérents, professionnels et publics... par exemple les élus associatifs font plus apparaître la notion de réponses collectives, tandis que les publics mentionnent surtout la notion d'aptitudes individuelles) ; l'évolution temporelle de l'action (au démarrage, elle s'appuie sur les aptitudes individuelles pour évoluer vers les réponses collectives). L'intervention communautaire aiderait donc au développement personnel des membres du groupe et contribuerait à la production de réponses collectives dépassant les intérêts des personnes.

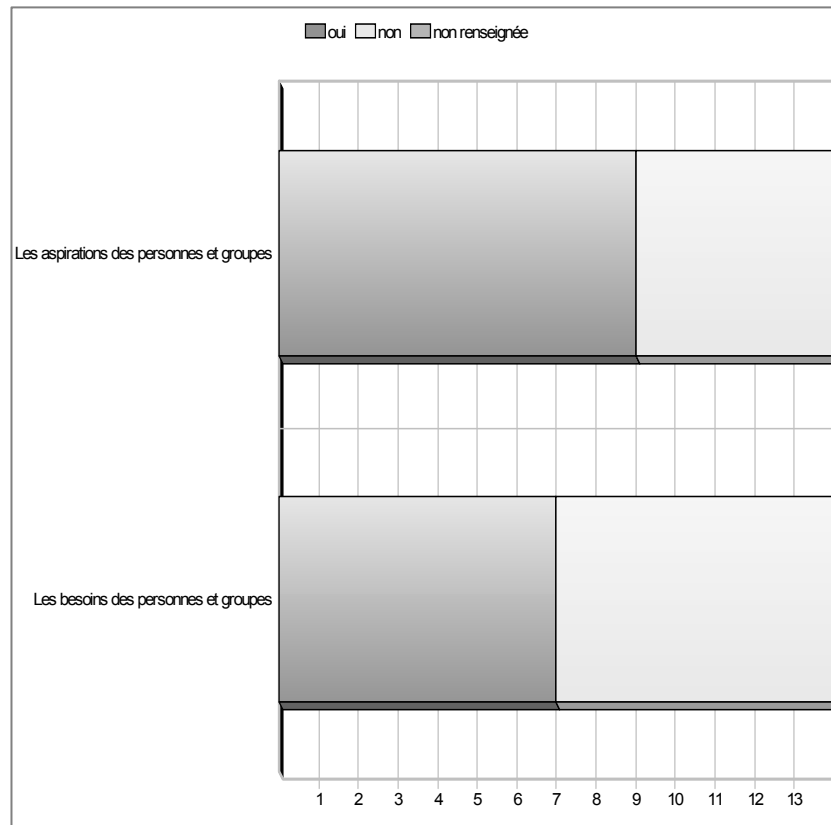
– **L'intervention communautaire est collective.**



L'on constate que le groupe se mobilise majoritairement autour d'intérêts communs : la langue, le sport, la musique... (12/14) et du territoire commun (12/14).

Les aspirations communes représentent la moitié des réponses obtenues. L'intervention communautaire mobilise un groupe autour des intérêts communs et d'un territoire commun.

– **L'intervention communautaire est centrée sur les aspirations et les besoins.**



L'intervention communautaire apparaît majoritairement centrée sur les aspirations soit neuf réponses (vivre ensemble, relations sociales, échanges, désir de reconnaissance, solidarité...) et sept sur les besoins.

Dans la majorité des expériences, l'intervention communautaire initiée par les travailleurs sociaux naît d'un besoin ou d'une commande institutionnelle pour évoluer ensuite vers la prise en compte des aspirations des personnes et des groupes.

– **L'intervention communautaire permet de s'organiser en vue d'une ouverture et de l'inscription du collectif dans la vie de la cité.**

L'intervention communautaire permet, pour neuf des expériences interrogées une ouverture et l'inscription du collectif dans la vie de la cité. Plus précisément les expériences font apparaître différents niveaux de réponses :

- l'intervention communautaire s'étend sur le champ du micro-territoire (le quartier...), et des besoins des personnes (l'emploi, les droits...);
- selon la temporalité de l'intervention elle peut se centrer dans un premier temps sur les besoins du groupe pour ensuite évoluer vers une ouverture et une inscription de ce même groupe dans la vie de la cité.

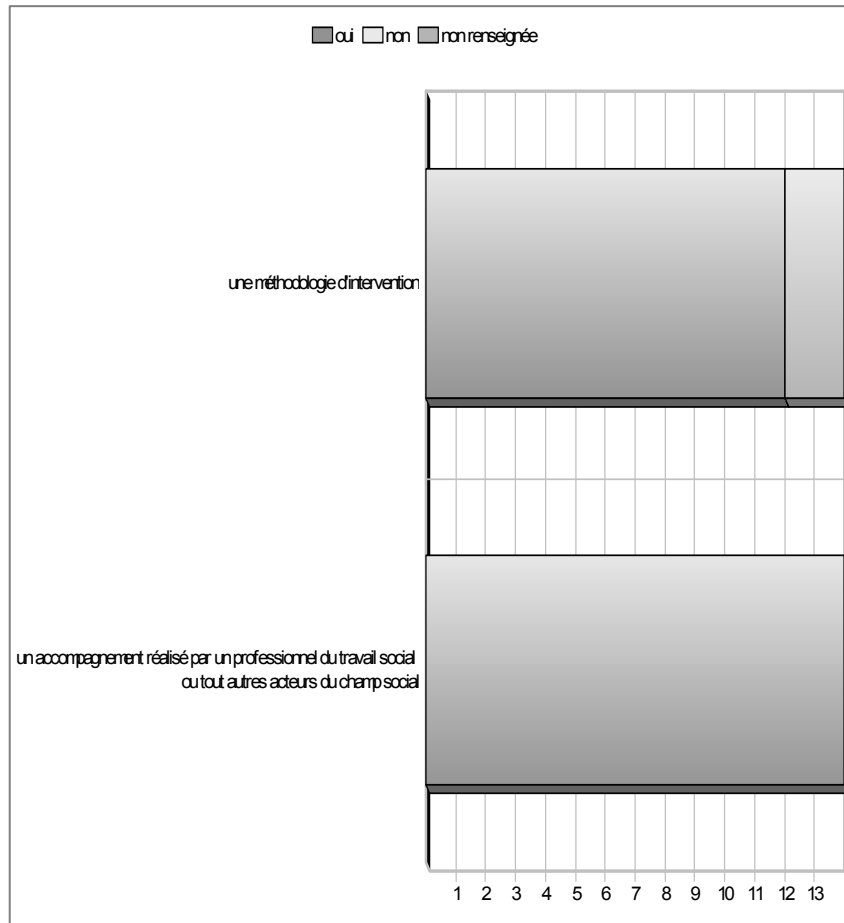
– **L'intervention communautaire est un processus**

Pour dix des expériences interrogées, l'intervention communautaire est un processus. Cette dimension semble évidente pour la majorité des personnes interrogées. L'intervention communautaire est un processus dont les règles et les modes d'organisations se définissent tout au long de l'action.

En outre, la dimension temporelle est très présente dans les expériences. Pour être entendu comme un processus ces interventions doivent s'inscrire dans la durée (de 1 à 9 ans).

Les expériences font apparaître que quelle que soit l'origine de la commande, l'intervention communautaire, pour s'inscrire dans la durée, doit pouvoir définir au fur et à mesure ses propres règles de fonctionnement et les faire évoluer en fonction de l'action.

– L'intervention communautaire s'appuie sur une méthodologie d'intervention.



L'intervention communautaire s'appuie sur une méthodologie d'intervention (12/14) et toutes sont accompagnées par un professionnel. Celle-ci s'élabore au fur et à mesure de l'action et évolue en fonction de cette dernière.

Les expériences font clairement apparaître que la méthodologie se construit en fonction de l'action et se modifie au cours de celle-ci. La plupart des expériences s'appuient, d'un point de vue méthodologique, sur des références, des champs, des savoirs, et des compétences spécifiques (la prévention spécialisée, le travail social, la so-

ciologie, « les ateliers de l'avenir », la pédagogie active Paolo Freire, l'interculturalité...).

L'accompagnement par un professionnel (éducateur, assistant de service social, médiateur, chef de projet développement social urbain...) ou un acteur du champ social (militant/bénévole) semble nécessaire à l'action.

|| Les freins aux interventions communautaires³

En France l'approche individuelle l'emporte sur les approches collectives.

Les données tirées de l'enquête ne permettent pas de dire si l'approche individuelle l'emporte sur les approches collectives (quatre oui et quatre non, et le reste non renseigné) et si cela constitue un frein au développement de l'intervention communautaire.

Le nombre de réponses non renseignées ne nous permet pas de tirer de conclusions. Il apparaît néanmoins, dans certaines expériences, que l'interaction entre individuel et collectif est un élément essentiel de l'intervention communautaire.

Tendance des dynamiques communautaires à rester centrées sur un territoire restreint et/ou sur les seuls intérêts directs des membres du groupe

Les dynamiques communautaires dépasseraient le territoire restreint et/ou les seuls intérêts directs des membres du groupe pour six des expériences interrogées.

Certaines expériences font apparaître des niveaux de réponses différents. Par exemple, certains groupes dépassent la dimension ethnique (multiculturelle) mais ne dépassent pas la dimension territoriale. D'autres encore se limitent à certains lieux d'intervention repérés (action qui se déroule dans une permanence sociale pas de développement dans d'autres).

Cette dimension est à pondérer par un taux important de réponses non renseignées.

3. Cf. Rapport du Conseil supérieur du travail social sur l'intervention sociale d'intérêt collectif.

Le travail d'intérêt collectif, entendu comme intervention communautaire, reste cantonné dans des espaces spécifiques et peu articulés avec le travail individuel.

A priori le travail d'intérêt collectif, entendu comme intervention communautaire, ne se limiterait pas à des espaces spécifiques et s'articulerait avec le travail individuel (5/14 et 4/14 qui confirment l'hypothèse de départ).

Cette dimension ne semble donc pas constituer un frein à la mise en œuvre et au développement de l'intervention communautaire. Néanmoins le taux de réponses non renseignées restant relativement important, il semble difficile de tirer de réels éléments d'analyse.

Une génération intermédiaire de travailleurs sociaux est moins familière avec le travail collectif.

L'hypothèse selon laquelle les générations intermédiaires de travailleurs sociaux seraient moins familières avec le travail collectif et constitueraient un frein à la mise en œuvre et au développement de l'intervention communautaire est infirmé pour six des expériences et est confirmée pour trois, même si le taux de réponses non renseignées (cinq) est important.

150

Le développement des droits de la personne est une constante qui explique, pour une part, la faible place du travail collectif.

Le développement des droits de la personne est une constante qui explique, pour une part, la faible place du travail collectif. Cette hypothèse est confirmée par cinq des expériences interrogées et infirmées par deux.

Les expériences font émerger l'idée que l'accès aux droits permet de faire vivre un espace collectif. Il ressort de certaines expériences qu'il apparaît parfois difficile, pour les personnes, de dépasser la question de l'accès aux droits pour s'inscrire dans un engagement collectif. Le taux de réponses non renseignées (7/14) reste important et nous appelle à rester prudent par rapport aux conclusions de ce tableau.

La tradition politique et administrative française exprime une défiance à l'égard des communautés.

L'hypothèse selon laquelle la tradition politique et administrative française exprimerait une défiance à l'égard des communautés est confirmée pour la moitié des expériences interrogées. Cette dimension

constituerait donc un frein en matière d'intervention sociale communautaire.

Ce sont majoritairement les professionnels et les institutions qui sont perçus comme défiants à l'égard des communautés. Les élus sont majoritairement perçus comme plutôt favorables. Mais les conclusions sont à nuancer au regard du nombre de réponses non renseignées (5/14).

L'intervention collective peut laisser craindre le développement de groupes de pression animés par une somme d'intérêts particuliers qui s'opposent à l'intérêt général.

Les données de ce tableau ne nous permettent de tirer aucune conclusion réelle, les réponses positives étant équivalentes au nombre de réponses négatives et le taux de non-réponse (10/14) étant trop important pour en dégager une analyse représentative.

Ce repère mériterait d'être clarifié. Il apparaît dans un certain nombre de questionnaires comme peu compréhensible.

Problème de ressources humaines en termes de formation et de compétences acquises tant de la part des professionnels qu'au sein du collectif (usagers, habitants...).

Les données de ce tableau ne nous permettent ni de confirmer, ni d'infirmer l'hypothèse. Les réponses positives et négatives représentent un nombre de réponse équivalent (4/14) et le taux de non-réponses (6/14) est trop important pour dégager une analyse représentative. Un accompagnement des acteurs par la formation est nécessaire.

Lourdeur et rigidité des procédures administratives (peu adaptable).

Il apparaît de façon assez significative que la lourdeur et la rigidité des procédures administratives constituent un réel frein (sept oui et un non) à la mise en œuvre et au développement en matière d'intervention collective. Cette lourdeur apparaît à plusieurs niveaux : dans les demandes de financements, dans l'accès aux droits et l'accompagnement des personnes tant individuel que collectif.

Il semblerait donc intéressant de poursuivre la réflexion afin d'une part d'étayer cette analyse et d'autre part, de formuler des préconisations visant à faire évoluer les lourdeurs et rigidités des procédures administratives.

La faiblesse des interactions entre groupes et institutions s'explique par le fait que l'institution tend à intégrer le groupe dans ses contraintes, logiques, priorités (instrumentalisation) sans accepter d'être remise en cause par le groupe.

La faiblesse des interactions entre les groupes et les institutions s'explique par le fait que l'institution tend à intégrer le groupe dans ses contraintes et ses logiques... (huit oui et deux non). Cette absence d'interaction constituerait un frein à la mise en œuvre et au développement de l'intervention sociale communautaire.

Il semblerait donc intéressant de poursuivre la réflexion afin d'une part, d'étayer cette analyse et d'autre part, de formuler des préconisations visant à faire évoluer cette dimension.

■ ■ CONCLUSION

L'analyse montre qu'effectivement en France le travail communautaire est toujours d'actualité, il est pratiqué tant par des professionnels du travail social et du développement social urbain, que par des acteurs de l'éducation populaire et du secteur associatif. Ces interventions se bâtissent dans la durée, font appel à des méthodes structurées qui s'élaborent en partie sur le terrain.

Sur la majorité des repères concernant les freins, il semblerait intéressant de poursuivre le travail d'enquête. Pour d'autres, il pourrait s'avérer pertinent d'aller vers la formulation de préconisations. Il pourrait s'avérer intéressant d'étayer ces analyses en complétant la démarche par des rencontres avec les habitants et les élus, un repérage d'actions plus important en milieu rural.